

## Transmettre par testament

Legs avec charges

Reconnue d'utilité publique, la Fondation Radio Espérance est habilitée à recevoir les transmissions par testament sans verser de droits de succession à l'État.

Deux formules de testament :

**Testament manuscrit, appelé « olographe »** : c'est le plus utilisé, car le plus simple et le moins coûteux.

Il s'agit d'un testament **entièrement rédigé de votre main**, sur papier libre, daté et signé.

**Testament authentique** : vous dictez vos volontés à votre notaire en présence de deux témoins, ou bien devant deux notaires. L'avantage est que ni la forme ni le contenu de ce type de testament ne pourront être contestés.

Comment léguer à une personne qui n'est pas un héritier direct ?

Vous souhaitez désigner plusieurs légataires dont la Fondation Radio Espérance. Un autre de ces légataires n'est pas un héritier direct : un neveu, une nièce, un(e) ami(e).

Connaissez-vous la formule du **legs avec charge** ?

Vous pouvez faire un legs universel au profit de la Fondation Radio Espérance **avec charge** à la fondation de **remettre un legs particulier**, net de frais et droits, **à la personne de votre choix**.

Exemple : Legs d'un montant de 100 000 €

	Vous léguiez <b>100 000 €</b> Directement à la personne de votre choix	Vous léguiez <b>100 000 €</b> À la Fondation Radio Espérance <b>avec charge</b> de remettre 40 000 € à la personne de votre choix
Taxes prélevées par l'État	60 000 €	24 000 € (1)
Pour la personne de votre choix	40 000 €	40 000 €
<b>Pour la Fondation Radio Espérance</b>	<b>0 €</b>	<b>36 000 €</b>

(1) : Taxe prélevées par l'Etat uniquement sur la partie reversée à la personne de votre choix

Legs avec charge – Exemple de testament olographe

Modèle de legs universel avec legs particulier(s) :  
Texte manuscrit en original

Ceci est mon testament qui révoque toutes dispositions testamentaires antérieures.

Je soussigné(e) .....épouse.....

Né(e) à .....le.....demeurant à.....

Institue la Fondation Radio Espérance dont le siège social est 9 avenue Benoît Charvet 42000 Saint-Etienne, mon légataire universel.

Je nomme son président mon exécuteur testamentaire avec les pouvoirs de saisine les plus étendus.

Mon légataire universel aura la charge de délivrer le(s) legs à titre particulier(s) suivant(s) :

À Mme, Mlle ou M. ....demeurant à .....

Nature ou valeur : un ou plusieurs immeubles, un ou plusieurs meubles, des meubles et immeubles déterminés, une somme d'argent, etc.

A (...)

Écrit de ma main à ..... le.....

Signature.